

# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



JUSTIZ OHNE GRENZEN

JUSTICE SANS FRONTIÈRE

Point de contact franco-allemand  
pour la justice en région frontalière

Deutsch-französische Kontaktstelle  
für Justizfragen in der Grenzregion

## Un projet unique en Europe

Né en 2023, « Justice sans frontière » est une initiative commune du Tribunal judiciaire de Strasbourg, du Landgericht Offenburg et du Centre Européen de la Consommation (CEC), qui partageaient tous le même constat : Il est extrêmement difficile pour les citoyens français et allemands de faire valoir leurs droits dans le pays voisin en cas de litige transfrontalier. Et ce, pour plusieurs raisons : barrières linguistiques et méconnaissance du système judiciaire du pays voisin.

Afin de répondre à cette problématique, le projet a mis en place un « point de contact franco-allemand pour la justice en région frontalière », un projet unique en Europe, avec l'objectif de simplifier aux citoyens français et allemands l'accès au droit transfrontalier.

Les principaux objectifs sont de :

- Renforcer la coopération judiciaire transfrontalière et de valoriser le savoir-faire français en matière d'accès au droit au niveau transfrontalier.
- Innover par un projet pilote dans la région frontalière franco-allemande, avec la possibilité de l'étendre par la suite à d'autres frontières.
- Promouvoir une justice transfrontalière de proximité avec un accès effectif à la justice.

## Actions du projet

- Des informations sur le système judiciaire du pays voisin dans la langue du justiciable.
- Une première consultation gratuite avec un professionnel du droit allemand ou français, spécialisé dans le domaine juridique concerné (avocats, notaires, commissaires de justice) dans les locaux du CEC.
- Informations et conseils sur les procédures judiciaires européennes simplifiées (ESCP/EPO).



422 demandes

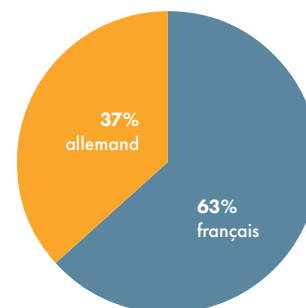


135 consultations juridiques

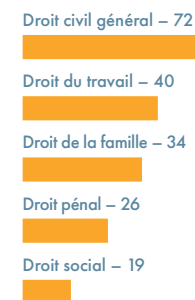


31 ESCP/EPO

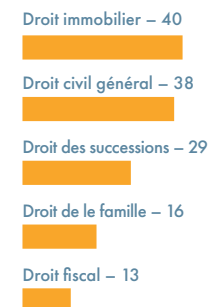
## Demandes en fonction de la langue



## Top 5 des domaines de droits (justiciables francophones)



## Top 5 des domaines de droits (justiciables germanophones)





## Temps forts

- 1er février 2023**  
Début du projet
- 10 mai 2023**  
Conférence de lancement au Tribunal judiciaire de Strasbourg (en présence de l'ensemble des partenaires français, allemands et européens)
- 22 mai 2023**  
Première semaine de consultations juridiques dans les locaux du CEC
- 30 mai 2023**  
Présentation du projet à Benjamin Strasser, secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère allemand de la Justice
- 12 juin 2023**  
Présentation du projet en séance plénière du Comité de Coopération Transfrontalière (CCT) franco-allemand
- 30 juin 2023**  
Premier groupe de travail avec les partenaires
- 1er décembre 2023**  
Deuxième groupe de travail du projet
- février-décembre 2023**  
Échanges avec des élus français et allemands, le RJECC, l'Université de Strasbourg, EURES-T, le réseau Infobest, les CCI régionales françaises et allemandes...

### Porteur du projet



Centre Européen de la Consommation  
Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz e.V.

### Partenaires financiers

Interreg



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Kofinanziert von  
der Europäischen Union

Rhin Supérieur | Oberrhein

